

COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} février 2012

INTRODUCTION

Présents :

Membres du bureau :

Lise Poupinet,
Gérard Robert,
Agnès Chemin,
Manuel Ducruet,
Dominique Périllard.

Excusée: Michèle Romagnolo.

Représentant de la Mairie :

Ludovic Bustos.

Adhérents

présents : 32

pouvoirs : 90

Le quorum est atteint, l'assemblée générale est ouverte.

Ordre du jour :

- A) Rapport moral
- B) Bilan financier
- C) Questions diverses.
- D) Election du conseil d'administration

Pourquoi changer la date de l'AG et la fixer en février ?

Le but est de faciliter la transition entre deux bureaux car si :

AG en octobre :

la rentrée est déjà effectuée, problèmes pour stopper les activités si pas de nouveau bureau ;

AG en mai :

période à forte activité pour le bureau de la MPT avec les festivités de village en fête et la préparation de la rentrée ;

AG en février :

- ⤴ si le bureau est renouvelé, le nouveau bureau dispose de temps pour préparer le programme de la future rentrée et bénéficie d'une plus longue période de transition.
- ⤴ en cas de non-renouvellement du bureau, le bureau termine la saison engagée (sans village en fête) et les intervenants ont le temps de chercher du travail pour la rentrée.

Nous rappelons à tous qu'il est important pour nous d'avoir les adresses mails de tout le monde pour communiquer de façon plus rapide.

A) PRESENTATION BILAN MORAL

C'est un bilan sur une demi-année.

1. Les activités

1) L'évolution des activités

354 familles adhérentes pour 474 inscrits (25 inscrits de plus). Moitié poisatiers, moitié extérieurs.

Nouvelles activités :

- **Conversation anglaise**, niveau « débutant », le jeudi.
- Proposition **d'éveil musical et de violon**, mais trop peu d'inscrits, donc activité non mise en place.

Beaucoup de succès :

- Gym douce : ouverture d'un second créneau
- Baby gym : idem.

Nous rappelons que, dans la mesure où il y a suffisamment d'inscrits, que la salle est disponible et qu'on dispose d'un intervenant, nous sommes ouverts à ces ouvertures.

2) La gestion de la rentrée

Nous avons prévu des pré-inscriptions, surtout en danse Modern'jazz pour organiser les cours au mieux. Ce fut un succès, même s'il y a eu affluence le jour des inscriptions en danse. Pour l'an prochain nous envisageons d'organiser les inscriptions en danse Modern'jazz par tranche d'âge et de gérer des listes d'attente.

3) Un renouvellement du personnel

Démissions :

- **Cécile Vittet**, gym tonic, après un an d'absence
- **Anne Loisy** en arts plastiques (déménagement)
- **Cécile Quincieu** (flûte traversière) pour reprise du travail
- **Marie Chaix**, assistante administrative

Embauche :

- **Odile Faure-Rose** pour le cours d'anglais débutant
- **Catherine Rochard** en flûte traversière
- **Valérie Valenti**, assistante administrative

- Nouveaux prestataires :

- **Noé Musso** (qui fait aussi le stretching suite à la décision de Julie Pérignon de se recentrer sur la danse)
- **Anne Maheu** (yoga)
- **Monique Juthier** (yoga)
- **Laurent Laigneau** (aquarelle mensuelle) assure le cours de dessin enfants le lundi soir.

Soit 18 intervenants, 11 salariés, 6 prestataires de service, 1 bénévole.

Travail de recrutement et de transition. Bien passé dans l'ensemble.

4) Des actions au cours de l'année

- Représentation en cours d'année en musique avec l'aide des CA : 11/01
- Gala fin d'année au prisme danse Modern'jazz (6 juin)
- Soirée inter-cours danse salon (mi-décembre)
- Dans le cadre de village en fête, rien n'est défini pour l'instant. Cela se fera au printemps. Si vous avez envie de participer, n'hésitez pas à vous investir auprès du CA ou du bureau.

On peut souligner :

- l'investissement des intervenants dans la qualité des spectacles
- l'investissement des adhérents dans la préparation (Danse Modern'jazz: comité préparation)
- la bonne collaboration avec la mairie dans l'installation et le support technique : Merci.

2. Le fonctionnement de l'association

1) Renforcement du rôle de l'assistante administrative

3 à 6h /semaine dont 1h 30 permanence :

- Gestion des inscriptions (des bénévoles ont encore beaucoup aidé pour la mise à jour de la base avant le début des inscriptions et pour le tri des chèques)
- Gestion des remboursements / inscriptions en cours d'année
- Réponse aux mails adhérents et professeurs, messages téléphoniques
- Suivi réservation de salles et absences professeurs.

2) Développement du site Web

- Rubriques développées pour les activités.
- Information sur les dates importantes, comptes rendus CA.
- Photos des représentations.
- Rubrique d'informations et fiches d'inscription.
- A développer l'interactivité avec les adhérents et les correspondants d'activité / Mise à disposition d'informations pour les intervenants.

3) Maintien des conseils d'administration

2 réunions du conseil d'administration sont prévues par an, seule celle de décembre a eu lieu pour l'instant avec une bonne participation. Merci à tous les participants. Le rôle du CA :

- Fonctionnement activités
- Fonctionnement associatif
- Bilan des activités et représentations
- Point appuis pour l'organisation de la rentrée (plaquette/ inscription/ suivi des inscriptions).

Instance de dialogue.

Importance présence de chaque activité et du rôle CA et des suppléants.

4) Contrôle URSSAF

L'inspecteur a trouvé des incohérences sur 2008, rien sur 2009-2010. Nous lui avons fourni les explications nécessaires ainsi que les documents manquants.

Nous attendons toujours le rapport final.

5) Revue des statuts

Le nouvel agrément jeunesse et sport nous permet de payer moins de charges salariales depuis le 14 novembre. Ceci permet au salarié de cotiser sur une base de salaire au forfait (et non au réel), son salaire net est donc un peu plus élevé. En contrepartie, la MPT paie un peu moins de charges.

3. Les projets

Nous envisageons de nouvelles activités :

- Pilates
- Théâtre
- Poterie – encadré ou en gestion libre

Avant de mettre ces activités en place, nous enverrons (par mail) un sondage pour savoir combien de personnes pourraient être intéressées avant de mettre le tout en place (recrutement des intervenants, salle et horaires).

4. Questions

Aucune question concernant le bilan moral.

5. Vote bilan moral.

Contre : 0

Abstentions : 0

Le bilan moral est accepté.

B) BILAN FINANCIER

1. Présentation du bilan financier

Le bilan financier est joint en annexe.

Quelques commentaires :

- ▲ L'augmentation du poste « missions, réceptions, animation » est due à l'attribution exceptionnelle de chèques cadeaux à nos intervenants à l'occasion de Noël.
- ▲ La diminution du poste « salaires » et de « charges sociales » et l'augmentation de la ligne « prestations intervenants extérieurs » s'expliquent du fait que certains salariés ont choisi le statut de prestataires.

2. Vote bilan financier

Contre : 0

Abstentions : 0

Le bilan financier est accepté.

C) QUESTIONS DIVERSES

Une question concerne le montant du budget alloué aux costumes pour le gala de danse jugé trop faible. La responsable de cette activité n'ayant pas fait de demande particulière, le bureau ne s'est pas saisi de cette question.

Une demande pour une activité "marche rapide". Comme pour d'autres activités possibles (comme la poterie), un sondage sera effectué auprès des adhérents pour valider ou non cette proposition.

Ludovic Bustos, représentant la mairie, nous assure de l'intérêt et du soutien de la municipalité aux activités de la MPT et souligne les bonnes relations entre la mairie et la MPT.

D) ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le CA et le bureau sont élus pour 3 ans. S'il n'y pas de démissionnaire, il est inutile de refaire des élections. Ainsi nous souhaitons simplement 'coopter' de nouveaux membres afin d'étoffer le bureau.

1. Rappel

Rôle du bureau

- > Il donne des orientations et prend les décisions.
- > Un renouvellement régulier est un gage de transmission des connaissances et de continuité.
- > L'association ne peut perdurer que par un engagement régulier et temporaire de ses adhérents.

2. Situation au soir de l'AG :

Aucune démission parmi les membres de l'ancien bureau, Sandrine Herrgott est volontaire et rejoint le bureau par cooptation.

3. Composition du nouveau bureau :

Lise Poupinet
Agnès Chemin
Michèle Romagnolo
Sandrine Herrgott
Gérard Robert
Dominique Périllard
Manuel Ducruet

Le bureau souhaite des aides pour tenir à jour le site web et des volontaires pour les commissions (tarifs, Village en fête, musique d'ensemble, gala de danse...).

Fin de l'assemblée générale ordinaire

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 1er FEVRIER 2012

Cette assemblée extraordinaire a pour but le vote des modifications des statuts afin d'obtenir l'agrément jeunesse et sport.

Le quorum est fixé au quart des adhérents ayant voix délibérative, présents ou représentés.

Par contre les propositions sont adoptées à la majorité qualifiée : le nombre des voix devant être égal ou supérieur aux deux tiers des membres présents ou représentés.

Résultat du vote concernant les modifications de statut :

Contre : 0

Abstentions : 0

La modification des statuts est adoptée.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire